

plus vaillantes pour combattre, terribles comme une armée rangée en bataille, les efforts désespérés de l'ennemi. Aussi, à raison de la grande utilité que l'on peut se promettre, pour les fidèles et pour toute l'Eglise, de cette union de forces au milieu d'un si grand bouleversement des choses, Nous espérons dans le Seigneur que toutes les autres sociétés instituées partout en ces temps malheureux, et surtout en Italie, à dessein de prévenir et de renverser, selon leurs moyens, l'iniquité de ce siècle pervers, soit au moyen de prières assidues et d'une bonne et chrétienne éducation de la jeunesse, soit par les écrits ou par toute autre manière et toutes autres bonnes œuvres, Nous espérons que toutes ces sociétés marcheront ensemble dans la concorde des esprits et dans l'union des forces, et qu'elles se réuniront dans une même alliance avec les sociétés romaines pour combattre le bon combat du Seigneur.

" Enfin, par cette lettre, Nous exhortons et Nous prions instamment toutes ces pieuses sociétés, celles qui sont déjà entrées dans l'alliance, comme celles qui s'y adjoindront, et, en un mot, tous les fidèles, Nous les exhortons et Nous les prions d'avoir toujours les yeux fixés sur cette pierre du Saint-Siège, unique phare du salut, d'être soumis à son infaillible Magistère, et d'accorder leur soumission et leur respect aux évêques qui sont dans la grâce et dans la communion de ce même Siège apostolique. Qu'ils ne cherchent pas leurs avantages propres, mais ceux de Jésus-Christ, car ils ne doivent s'attacher qu'à une chose : c'est, avec un zèle ardent et une volonté énergique, de prendre les meilleurs moyens, afin que notre foi, qui a vaincu le monde, se conserve entière et inviolable, afin que les ténèbres de l'erreur soient dissipées, que l'audace des méchants qui combattent contre la religion de Jésus-Christ soit abattue, et enfin que l'Eglise catholique jouisse de son plein triomphe.

" Tenons pour assuré que ces sociétés, fermement unies de la sorte par les liens de la charité et de la piété, accompliront pleinement cette tâche. Espérons non moins fermement que le Seigneur Dieu se laissera toucher par les vœux, les larmes, les jeûnes, les aumônes et les prières de ses fils, et qu'il changera sa colère en miséricorde, en sorte que les impies soient forcés de confesser que les fidèles ont Dieu pour protecteur, et que par conséquent ils sont inviolables."

Cette confiance en la divine bonté, reparait dans tous les discours et les écrits du Souverain-Pontife. De son œil prophétique, il scrute l'avenir et voit arriver à grands pas les jours de la réparation et de la victoire du catholicisme sur l'impie. A mesure que les signes précurseurs de ces jours s'accroissent, Pie IX, dans son inépuisable charité, multiplie les conseils et les avertissements, afin de maintenir les justes dans le droit sentier et d'y ramener autant que possible les tièdes et les méchants qui s'en sont éloignés.

L'Europe paraît tranquille à la surface, et M. Thiers, le président du gouvernement provisoire en France a pu dire : " personne ne songe à troubler la paix de l'Europe. " C'est un mot bien confiant que le bon M. Thiers vient de prononcer ; malheureusement les faits le démentent ; car enfin si personne ne songeait à troubler la paix, pourquoi donc ces armements formidables qui se font dans la plupart des pays européens ?

L'Autriche porte à 800,000 hommes son effectif militaire et réorganise son artillerie.

La Russie arme sur tous les points de son immense territoire ; elle travaille à rendre inexpugnables toutes ses places fortes, elle augmente son armée, la discipline sans relâche, perfectionne son artillerie, en un mot met ses forces sur le pied de guerre afin de parer à toutes les éventualités.

L'Angleterre, l'Italie, l'Espagne suivent la même ligne de conduite. Ces deux dernières contrées surtout veulent mettre leurs armées au niveau des progrès militaires actuels, et pour elles le système prussien est ce qu'il y a de plus parfait. Don Amédée, roi de toutes les Espagnes, suivant en cela l'exemple du gouvernement de son père en Italie, a appelé à son aide quelques officiers prussiens dans le but de réorganiser l'armée espagnole.

Il nous semble qu'en face de tous ces préparatifs, il est bien difficile de ne pas croire à quelque grand conflit prochain.

Le parlement fédéral siégeant à Ottawa, dans sa séance du 17 avril, s'occupait d'une question très-importante au point de vue des intérêts généraux de la Puissance. M. MacGill, député pour Hamilton proposait une motion demandant la formation d'un comité spécial chargé d'étudier l'état de l'industrie canadienne. Il prononça à ce sujet un excellent discours dans lequel il constata que depuis la guerre civile américaine notre industrie a pris un grand développement ; puis il ajouta que si nous voulons la voir prospérer, il faut la protéger, l'encourager afin de pouvoir procurer de l'ouvrage aux émigrants que nous cherchons à attirer dans notre pays. Il serait peu désirable, dit l'orateur, de faire venir d'habiles artisans d'Angleterre pour les envoyer défricher nos forêts. Ce serait inutilement que nous dépenserions de fortes sommes pour favoriser l'immigration quand nos propres nationaux sont forcés d'aller demander à l'étranger les moyens de gagner leur vie. Ce qu'il désire, c'est que le Gouvernement adopte des mesures applicables à toutes les provinces, et capables de rendre la population heureuse en lui donnant les moyens de gagner honnêtement sa subsistance par le travail.

Mais pendant ce discours M. MacGill attaqua trop violemment l'hon. M. Howe et il s'en suivit un débat dont l'utilité est très-contestable.

Le même jour dans le Sénat, l'hon. M. Sanborn a demandé la production de tous les documents relatifs à l'arbitrage entre Québec et Ontario, ce qui a été accordé.

Le 19, M. Mills introduisit à la Chambre des communes un bill pour abolir le double mandat ; ce bill subit sa première lecture. Puis une longue discussion s'engagea sur l'appropriation de \$45,000 pendant cinq années pour l'exploration géologique ; après quoi la motion fut adoptée. M. Blanchet demanda aussi au gouvernement si c'était son intention de fixer le terminus du chemin de fer intercolonial à Lévis avec un embranchement à St. Charles, comté de Bellechasse, par les paroisses de Beaumont et de St. Joseph. L'hon. M. Langevin répondit que le Gouvernement ne pouvait rien décider avant que l'Intercolonial ne fût terminé.

La séance de lundi, 22 avril, a été très courte ; les communes se sont occupées exclusivement des affaires de routine. En réponse à une interpellation de M. Blanchet, l'hon. M. Tupper a répondu que le gouvernement fédéral avait l'intention de maintenir une force navale pour la protection des pêcheries, et que le gouvernement impérial avait également l'intention d'y coopérer.

En réponse à une interpellation, Sir F. Hincks a dit que le Gouvernement n'avait pas l'intention de proposer aucune taxe sur le grain, le sel, le charbon, etc.

M. Bodwell demande la production de tous les documents relatifs à l'entrée de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Édouard dans la confédération. Sir John McDonald répondit qu'aucun document n'existait à ce sujet, et que, malgré tous ses efforts, le Gouvernement n'avait pas réussi à amener l'annexion de ces provinces.